



Public Services and  
Procurement Canada

Services publics et  
Approvisionnement Canada

Canada

# ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF CONSOLIDÉ

*(non audité)*

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027



# État des résultats prospectif consolidé (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	Résultats projetés de 2026	Résultats prévus de 2027
<b>Charges</b>		
Biens et infrastructure	5 444 383	5 555 396
Paiements et comptabilité	1 263 674	1 312 189
Soutien à l'échelle du gouvernement	473 056	444 114
Achat de biens et de services	401 744	407 417
Services internes	416 974	377 286
Ombud de l'approvisionnement	6 056	4 661
<b>Total des charges</b>	<b>8 005 887</b>	<b>8 101 063</b>
<b>Revenus</b>		
Ventes de biens et de produits d'information	2 059 052	2 070 391
Locations	774 771	768 877
Services de nature non réglementaire	435 187	455 267
Services de nature réglementaire	216 506	220 270
Autres revenus	127 694	136 363
Revenus - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis	27 693	27 693
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(157 912)	(157 912)
<b>Total des revenus</b>	<b>3 482 991</b>	<b>3 520 949</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	<b>4 522 896</b>	<b>4 580 114</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif consolidé.*

# Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

## 1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'État des résultats prospectif consolidé a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans du Ministère qui sont décrits dans le [Plan ministériel](#) 2026 à 2027.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice se terminant le 31 mars 2026 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2025 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour établir les résultats prévus de l'exercice se terminant le 31 mars 2027.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du Ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience et/ou les estimations des changements de volume d'affaires. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- Les provisions sont estimées à la lumière de l'expérience acquise et des tendances. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2025.

## 2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice se terminant le 31 mars 2026 et pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif consolidé, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et elles sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif consolidé et l'état des résultats consolidé historique incluent :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations corporelles qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- La conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances; et
- Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le Plan ministériel est déposé au Parlement, SPAC ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le Rapport sur les résultats ministériels.

## Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

### 3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif consolidé a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### A. Consolidation

L'état des résultats prospectif consolidé inclut les comptes des quatre fonds renouvelables qui relèvent de la sous-ministre de SPAC (l'un d'eux étant inactif), tels qu'ils sont énumérés ci-dessous. Les trois fonds renouvelables actifs préparent annuellement un ensemble complet d'états financiers qui sont publiés dans les Comptes publics du Canada. Les comptes de ces fonds renouvelables ont été consolidés avec ceux de SPAC, et tous les opérations et soldes intraministériels ont été éliminés.

Les fonds renouvelables de SPAC sont les suivants :

- Fonds renouvelable des Services immobiliers
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
- Fonds renouvelable des Services optionnels
- Fonds renouvelable de la Production de défense (inactif)

#### B. Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges incluent aussi des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, tels que les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail, sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de départ sont accumulées et passées à la charge au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

SPAC administre le Programme de paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) pour l'ensemble des ministères fédéraux en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, ces montants sont inscrits à titre de paiements de transfert dans le Budget principal des dépenses. Le gouvernement du Canada paie volontairement sa juste part des dépenses d'administration locale desquelles il est exempté en versant les sommes nécessaires aux municipalités et aux autres autorités fiscales qui prélèvent des impôts fonciers aux endroits où se trouvent des terrains et immeubles fédéraux. Les versements effectués par SPAC au nom des ministères fédéraux participants sont recouverts auprès de ces derniers et sont comptabilisés à titre de paiements de transfert dans les Comptes publics du Canada.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. L'amortissement est comptabilisé mensuellement à compter du premier jour du mois qui suit l'entrée en service de l'actif.

## Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

### 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### C. Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure que les obligations de prestation sont satisfaites et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrements de coûts pour des services administratifs en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP)* et des services rendus aux autres ministères par le Receveur général pour l'émission de paiements. Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services spéciaux de logement et de services immobiliers, de gestion immobilière, de services de traduction ainsi que de services de transport des marchandises et du matériel et d'approvisionnement des voyages. Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Les autres types de revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Les revenus gagnés pour le compte du gouvernement du Canada ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau et ne peuvent pas servir à acquitter les passifs de SPAC. Bien que l'on s'attende à ce que la sous-ministre de SPAC maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à être dépensés à nouveau. Par conséquent, ces revenus sont présentés comme une réduction du montant brut des revenus de l'entité.

## Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

### 4. Autorisations parlementaires

SPAC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à SPAC ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif consolidé d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### A. Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

<i>(en milliers de dollars)</i>	Résultats projetés de 2026	Résultats prévus de 2027
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	4 522 896	4 580 114
<b>Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(637 172)	(713 431)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(143 532)	(132 304)
Diminution des indemnités de vacances et de congés compensatoires	10 057	5 675
Diminution des avantages sociaux futurs	3 884	3 961
(Augmentation) diminution du passif environnemental	(2 408)	4 321
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(11 488)	(11 488)
Recouvrements de dépenses d'exercices précédents	41 569	41 569
Revenu net du compte du produit de l'aliénation des biens saisis	2 058	2 058
<b>Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</b>	<b>(737 032)</b>	<b>(799 639)</b>
<b>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 390 903	1 992 707
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	153 454	150 925
Paiements sur l'obligation en vertu du partenariat public-privé	4 582	5 064
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>2 548 939</b>	<b>2 148 696</b>
<b>Autorisations demandées</b>	<b>6 334 803</b>	<b>5 929 171</b>

## Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

### 4. Autorisations parlementaires (suite)

#### B. Autorisations demandées

<i>(en milliers de dollars)</i>	Résultats projetés de 2026	Résultats prévus de 2027
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	3 573 853	3 550 794
Crédit 5 - Dépenses en capital	2 548 939	2 148 696
Montants des postes législatifs	212 011	229 681
<b>Autorisations demandées totales</b>	<b>6 334 803</b>	<b>5 929 171</b>